

ferney magazine

N° 26  
OCT / NOV  
2013

DOSSIER  
**Pendant les travaux,  
le conservatoire reste ouvert**

[www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr)

FERNEY  
VOLTAIRE



## Sous les dorures

C'est l'opéra-bouffe *Platée* de Jean-Philippe Rameau qui a servi, cette année, d'illustration sonore pour le feu d'artifice de la fête nationale. Visible depuis les terrasses du château de Voltaire, le spectacle pyrotechnique, toute en dorures, a enchanté petits et grands.



## Du nouveau dans les assiettes

La ville vient de changer de prestataire pour la cantine scolaire. Le choix s'est porté sur un traiteur du département qui a à cœur de privilégier les produits locaux, les produits de saison et les produits bio. Selon les principaux intéressés, c'est-à-dire les enfants mais aussi le personnel de la cantine, c'est une réussite.



## Une terre fertile

À Veudagne, comme au Chemin du gué, les jardiniers de l'association « Cultive ton jardin » ont pris possession, en juillet, des parcelles mises à disposition par la ville. Et pour de nombreux potagers, le temps des récoltes est aujourd'hui venu.



### ■ Et le prix du public...

Est attribué aux enfants du centre de loisirs Florian qui ont participé, sous la houlette de leur animatrice Cristina Ledonne, à la 5<sup>e</sup> édition d'Art en campagne organisée cet été par les communes d'Ornex et de Collex-Bossy. Leurs petits personnages bleus et rouges suspendus dans les arbres ont conquis le public. Bravo à eux !



### ■ Un forum tout en détente

La relaxation et la méditation étaient au programme du Forum des associations 2013. Deux démonstrations réalisées par les associations Satya et Yoga et liberté qui ont permis de présenter différentes postures et d'expliquer la philosophie de cet art ancestral.

2  
3



### ■ Une histoire à danser debout

Fin août, la salle du Levant accueillait le premier bal littéraire de la ville. Le concept ? Écouter une histoire contée en dix épisodes, chacun se terminant par une chanson sur laquelle les spectateurs sont invités à danser. Un dispositif original mis au point avec talent par un collectif d'auteurs franco-suisse.



### ■ Jeu, set et match

Les courts couverts du tennis club de Ferney-Voltaire viennent d'être entièrement rénovés. Après deux années de péripéties autour de malfaçons liées à une première tentative de rénovation, les joueurs peuvent enfin profiter, pour le loisir ou la compétition, de deux magnifiques courts à surface rapide.

> **Horaires de la mairie**

Lundi de 8h à 18h sans interruption. Du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. 04 50 40 71 21

> **Urgences**

Gendarmerie 17 / 04 50 40 50 30  
Pharmacie de garde 32 37  
Police municipale 04 50 28 40 40  
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84  
SAMU, médecin de garde 15  
Urgence médicale ou dentaire 15  
Centre anti-poison - Lyon 04 78 54 14 14  
Centre des grands brûlés - Lyon 04 78 61 89 50  
Ambulances JMS 04 50 20 60 62  
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19  
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

> **Hôpitaux-santé**

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47  
Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65  
Hôpital de la Tour - Meyrin 00 41 22 719 61 11  
Centre de soins infirmiers (cabinet ou domicile),  
Maison Saint-Pierre 04 50 40 53 20

> **Déchèteries**

Péron 04 50 59 14 64  
Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41  
Versonnex 04 50 42 74 74  
Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

> **Divers**

Office de tourisme 04 50 28 09 16  
Centre nautique 04 50 40 78 73  
Cinéma Voltaire 04 50 40 84 86  
Bibliothèque pour tous - Maison Saint-Pierre,  
rue de Genève - Lundi et mercredi 15h30-18h30,  
jeudi 16h-19h, samedi 9h30-12h

> **Permanences**

**La Cimade vous reçoit**

Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations : 06 70 09 38 98

**Permanences retraite**

La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - la CARSAT - reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone Veil, Groupement des Transfrontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly. Accueil les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mardis de 9h à 12h en accueil tout venant et de 14h à 17h sur rendez-vous. Appeler le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), 0033 (0) 971 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale.

**CARSAT**

Les assistantes sociales reçoivent le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous - 04 57 94 10 10 Mme Coedes.

**Ni putes ni soumises - Pays de Gex**

Le comité Ni putes ni soumises - Pays de Gex accueille le public au bureau des permanences situé derrière l'arrêt de bus F, Ferney-Voltaire-Mairie. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h. Informations : Blandine Charrue, 0033 (0)6 79 77 08 94, npns.ferney-paysdegex@free.fr

**Retrouvez toutes les permanences sur [www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr)**

## Brèves ville

> **Collecte des poubelles**

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi et selon les quartiers également le jeudi. Les poubelles ne doivent être déposées sur le trottoir qu'après 18h la veille. Avec la mise en place de la redevance incitative, chacun est invité à réduire ses déchets ménagers en triant. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, utiliser davantage les bacs de recyclage (plastique, métal, verre, papier), le compostage (déchets végétaux de cuisine) et les déchèteries, c'est autant de moyens de réduire le montant de sa redevance. Pensez à ne présenter les bacs individuels d'ordures ménagères que lorsqu'ils sont pleins et signalez tout changement d'adresse.

> **La Grand'rue, fermée la nuit**

La borne rétractable automatique est installée dans le haut de la partie pavée de la Grand'rue. Elle permet d'interdire l'accès aux véhicules motorisés toutes les nuits de la semaine, de 19h30 et 5h du matin, ainsi que le dimanche et les jours fériés, toute la journée. Seuls les véhicules de sécurité (police, pompiers, ambulances) ont l'autorisation d'emprunter la rue en cas de nécessité. Les deux roues non motorisés pourront toujours circuler dans les deux sens.

> **Les enfants en voiture**

En voiture, chaque enfant doit occuper une place équipée d'un dispositif de sécurité adapté à sa taille et à son âge (siège auto, rehausseur). Les enfants de moins de 10 ans doivent être installés à l'arrière. Le non-respect de cette règle peut être sanctionné par une contravention de 135 €. Il est toutefois permis d'installer à l'avant un enfant de moins de 10 ans dans l'un des cas suivants : si l'enfant est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage, ou si le véhicule ne comporte pas de siège arrière ou de ceinture de sécurité à l'arrière, ou si les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de 10 ans correctement attachés. Il est interdit d'attacher deux enfants avec une même ceinture.

> **Travaux rue de Meyrin**

La rue de Meyrin est actuellement partiellement occupée afin de permettre la réalisation des travaux de raccordement des différents réseaux du parc de la Tire. Jusqu'au 16 décembre, la circulation se fera sur chaussée rétrécie avec un alternat géré par feux de chantier.

> **Inscription sur les listes électorales**

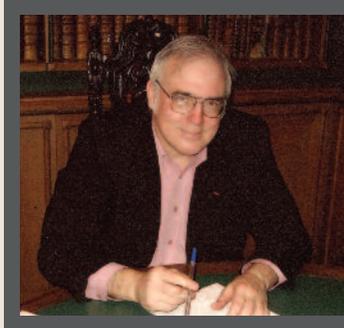
Pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription doit se faire avant le 31 décembre de l'année courante pour pouvoir voter à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Les démarches sont possibles à l'accueil de la mairie ou sur le service en ligne [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Les citoyens européens ont le droit de vote aux élections municipales et européennes, mais ils doivent pour cela s'inscrire à la mairie. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les ressortissants français.

## Naissances

- PETITBERGHIEN Ailyah, Maëllys, Angèle, le 3 juin
- BEKHAIRA Sanaa, le 8 juin
- LAGIER Mathéo, Jean-François, le 12 juin
- LLUVICH Matias, Aleks, i le 13 juin
- TALHAOUI Ibrahim, le 14 juin
- SALLANDIER Elina, Laura, le 24 juin
- ROUGIER Joaquim, le 26 juin
- OUEDRAOGO Imane, Divine, le 28 juin
- LE CANN Eva, Fleura, Marie, le 30 juin
- TIPHAINE Eloise, Emma, le 8 juillet
- RASOLONDRAIBE Mathias, le 9 juillet
- SLAVCHEV Patrick, le 20 juillet
- FERNANDEZ Emily, le 21 juillet
- BARREAU Victor, Charles, Alexandre, le 25 juillet
- FAVRE Léa le 27 juillet,
- BOURASS Alexandre, Farès, le 2 août
- FERNANDEZ Aliya, Inès, le 3 août
- HOUNZOUNKIN Isaac, Comlan, le 7 août
- GINESTET William, André, Doris, le 7 août
- BUTON Alexandre, Patrick, Roland, le 8 août
- HAFNAOUI Lilia, le 9 août
- TINAZZI Sophie, le 9 août
- HAMIDOU Hafsa, Tnanoucht, le 11 août
- EYANGOLO Léonard, Exaucé, le 11 août
- AHAFHAF Amine, le 12 août
- YANGONGO KABEMBA Noah, Samuel, le 13 août
- SCHWALLER Jessica, Elena, le 13 août
- AMRI Lina, le 21 août
- RAMOS LOPES VAZ Matilde, le 31 août

## Décès

- JIMENEZ LOPEZ Concepcion, le 21 mai
- MERCIER Julien, Raymond, le 16 juin
- LOCATELLI Irène, Giuseppina, le 16 juin
- PATTEUX Aurélie, Simone, Jacqueline, le 28 juin
- CORNET Dominique, Jean-Jacques, le 2 juillet
- BOURIN Georgette, Marie, le 15 juillet
- DUPRAZ Philippe, Louis, le 10 août
- CHAKOUR Aïlal, le 20 août
- ZANELLA Jean-Paul, Giovanni, le 28 août
- REYMOND Roland, le 30 août



> **Décès de Nikolai Kopanev**

Nikolai Alexandrovitch Kopanev nous a quittés le 9 août 2013. Sa mort prématurée est une triste nouvelle pour Ferney-Voltaire. Directeur de la « Bibliothèque Voltaire », il conservait à Saint-Pétersbourg les livres de Voltaire, qu'il mettait généreusement à disposition des chercheurs (cf. Ferney Magazine n° 17 de décembre 2011). Il a souvent aidé Ferney à organiser des expositions, notamment en faisant venir de Russie la maquette du château réalisée en 1777. Notre ville a perdu un ami sincère. Elle adresse ses sincères condoléances à son épouse, Natalia, et à ses enfants, Anna et Sacha.



**La ville de Ferney-Voltaire** a fait le choix de ne pas déroger à l'application immédiate de la réforme des rythmes scolaires qui vise à alléger les temps d'apprentissage. Aussi, il s'agit d'une rentrée scolaire un peu particulière puisque les enfants scolarisés à Ferney-Voltaire sont passés de la semaine des quatre jours à celle des quatre jours et demi. Avec cette réforme, le mercredi matin devient un temps d'école et les cours s'achèvent chaque soir à 15h45.

De 15h45 à 16h30, pendant le temps dit péri-éducatif dont la ville assure la gratuité, les enfants des écoles élémentaires auront la possibilité de profiter d'ateliers spécifiques touchant à la fois à l'initiation aux langues et cultures étrangères, au jardinage, à la découverte du chant, de la danse, de l'informatique... Dans les écoles maternelles, les enfants sont quant à eux encadrés par l'équipe des ATSEM renforcée par du personnel communal. Les ateliers se mettront progressivement en place au cours du mois de septembre et un planning précis devrait être communiqué aux familles d'ici le début du mois d'octobre.

Il faudra un peu de temps pour que les enfants, les parents, les personnels des écoles et les professeurs s'habituent à ce nouveau rythme. Des évaluations seront faites régulièrement pour tirer les enseignements de cette nouvelle organisation et l'amender si nécessaire. Je suis certain que les choses se mettront en place pour la satisfaction de chacun. Bonne rentrée à tous.

*François Meylan, maire*

\_François Meylan, maire de Ferney-Voltaire, en compagnie de Fadma El Jahouari, adjointe à l'enseignement et aux sports, le 3 septembre 2013, en discussion avec une parent d'élève à la sortie de l'école élémentaire Florian.

Journal municipal de Ferney-Voltaire.  
**Directeur de la publication :** François Meylan.  
**Responsable de la publication :** Christine Franquet.  
**Rédacteur en chef :** Alexandre Dhordain.  
**Maquette et mise en page :** bienvenue-sur-mars.fr  
**Photo couverture :** *Le nouveau conservatoire*  
 © Alexandre Dhordain  
**Crédit photos :** Alexandre Dhordain, Isabelle Lawrence.  
**Ont participé à ce numéro :** Alexandre Dhordain, Christine Franquet, Isabelle Lawrence.  
**Impression :** imprimerie Press Vercors, imprimé sur cyclus print (papier 100 % recyclé) avec des encres végétales. Imprimeur **certifié Imprim Vert**, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, **protection de l'environnement**. Tirage à 7 000 exemplaires.

## INSTANTS VOLÉS

\_02

## ÉTAT CIVIL-BRÈVES

\_04

## PROJETS & ACTIONS

06\_Espace et bâtiments publics, travaux en cours

## MAIRIE À LA LOUPE

07\_Les nouveaux visages de la mairie

## DOSSIER

08\_Pendant les travaux, le conservatoire reste ouvert

## DÉMOCRATIE LOCALE

12\_Expression politique

13\_Dialogue & débats

## CULTURE & PATRIMOINE

14\_*Le Droit du Seigneur* selon Voltaire\_ Une ode à la liberté\_Samson, sur un livret de Voltaire

## PORTRAITS

15\_Michaël Bessaie\_Le jour où... Je suis devenu un monument historique

## ENTRETIEN AVEC...

16\_Jean-Paul Brech, proviseur du lycée international de Ferney-Voltaire



## Espace et bâtiments publics, travaux en cours

### Parc de la Tîre

Les grands monticules de terre vont bientôt cesser de se déplacer à la faveur de la fin des opérations de terrassement du parc urbain de la Tîre. Ces travaux ont permis de donner sa forme définitive au terrain. Après cette première phase, la plantation d'arbres de différentes essences se fera en plusieurs étapes : automne 2013, printemps 2014 puis automne 2014. Sur une superficie de 3,3 hectares, 325 arbres seront ainsi plantés et six terrasses, deux prairies et des potagers urbains seront créés. Pendant les travaux, l'accès au parc est limité pour des raisons de sécurité.

### Tour d'horizon des différents chantiers dans la commune.

#### Les Marmousets

Les travaux se poursuivent dans l'ancien bâtiment des Marmousets qui doit accueillir 24 logements sociaux, des locaux associatifs, une micro-crèche et des salles pour la danse urbaine et la musique amplifiée. Les fortes intempéries du printemps ont perturbé le planning de l'entreprise en charge de la réfection de la charpente et de la toiture. Ces travaux ont donc pris du retard et sont en cours alors qu'ils étaient programmés pour juillet dernier. Les opérations de renforcement de la structure sont eux terminés. Le bâtiment devrait être livré au printemps 2014.



#### Chantiers Dynacité

La ville de Ferney-Voltaire accompagne les projets de rénovation urbaine entrepris par le bailleur social Dynacité dans le quartier des Tattes et celui du Levant. Aux Tattes ouest, le réaménagement des espaces extérieurs se poursuit. Déjà la création d'une voie intérieure, d'un jardin avec jeux pour enfants et de nouvelles plantations de jeunes arbres ont vu le jour. Le programme de travaux prévus sur les bâtiments a, lui, pris beaucoup de retard en raison de la difficulté à trouver des entreprises. Des appels d'offres sont de nouveau en cours. À l'est du quartier, les études pour la réhabilitation des immeubles – numéros pairs de l'avenue des Alpes – sont en cours.



#### Atelier Lambert

Au coin de l'allée du château et de la rue de Gex, l'atelier du sculpteur Émile Lambert – élément important du patrimoine ferneisien acquis par la ville fin 2011 – est appelé à devenir un pôle d'accueil d'écrivains. Le conseil municipal vient de déterminer l'entreprise qui doit s'occuper de la réfection de la toiture de l'Atelier Lambert. Cette réfection permettra de mettre hors d'eau le bâtiment avant d'entamer des travaux de rénovation plus importants.



#### École Florian

Les travaux d'agrandissement du groupe scolaire Florian viennent de débuter. C'est un nouveau bâtiment de 700 m<sup>2</sup> environ, avec une ossature bois et végétalisation des toitures, qui doit être accolé à l'école élémentaire. Il accueillera le centre de loisirs et de nouvelles salles de classe. Certains lieux de vie seront ainsi mutualisés tout en facilitant et sécurisant la circulation des enfants à l'intérieur du bâtiment. Durée des travaux : un an.

Dans le quartier du Levant, du côté des numéros pairs de la rue de Versoix, la construction des 30 premiers nouveaux logements devrait démarrer mi-octobre. Courant 2015, ils pourront accueillir les 24 foyers résidents du Levant sud. La démolition des deux anciens bâtiments suivra, puis la reconstruction de 60 logements livrables d'ici juillet 2017. Ceux-ci permettront le relogement d'une partie des résidents des immeubles impairs du quartier (Levant nord). La consultation de ces résidents a débuté en septembre 2013.



# Les nouveaux visages de la mairie

Créations ou remplacements de poste, de nouveaux agents ont rejoint les rangs du personnel communal. Bienvenue à eux.

## 1-Matthieu Bourlard, agent de surveillance de la voie publique

Pour renforcer le contrôle du stationnement en ville, la mairie vient de s'adjoindre les services d'un second ASVP – comprendre agent de surveillance de la voie publique – en la personne de Matthieu Bourlard. Après avoir été adjoint de sécurité dans la police nationale, le jeune homme de 26 ans arrive de Morzine/Avoriaz (74) où il occupait la fonction d'ASVP saisonnier. Agent municipal agréé par le procureur de la République et assermenté par le juge d'instance, un ASVP est notamment chargé de constater les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules. Il participe avec la police municipale à des missions de prévention aux abords des lieux et bâtiments publics et d'information du public.

## 2-Julien Laurent, maître-nageur sauveteur

Assurer la surveillance des bassins et encadrer les activités du centre nautique, telles sont les deux principales missions de Julien Laurent, 25 ans, nouveau maître-nageur sauveteur du centre nautique de Ferney-Voltaire. Après une année passée au sein de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, il exerçait, depuis, sa profession dans un centre de loisirs situé entre Annecy et Genève. Ancien joueur de waterpolo, niveau national 1, Julien Laurent aime l'élément aquatique. Il est d'ailleurs formé à toutes les nouvelles activités sportives en piscine dont

l'aquabiking. Une compétence qui sera très utile puisque le centre nautique proposera, dès le mois d'octobre, des cours d'aquabike. Les vélos de piscine sont en attente de livraison.

## 3-William Ferreira-Moreira, maçon coffreur bancheur

L'équipe bâtiment de la mairie compte un nouveau membre en la personne de William Ferreira-Moreira. Sa spécialité? Couler du béton, monter des murs, des cloisons et tous les éléments porteurs d'une construction. Une aide précieuse pour un service qui ne chôme pas. De la maintenance à la réparation en passant par le gros œuvre, ce sont 30 000 m<sup>2</sup> de surface qui sont à entretenir dans les bâtiments publics. William Ferreira a travaillé auparavant au Portugal, en Angleterre et en Espagne. Il complète l'équipe qui compte déjà – en plus du chef d'équipe – un plombier chauffagiste, un peintre en bâtiment et un électricien.

## 4-Marc Ozonne, responsable informatique

Difficile de se passer aujourd'hui d'un responsable informatique pour une mairie devenue pionnière en matière d'externalisation de son infrastructure informatique. Aujourd'hui, la quasi-totalité des logiciels utilisés par le personnel communal est hébergée chez des prestataires extérieurs. Pour surveiller le bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif et résoudre les potentiels dysfonctionnements du système, Marc Ozonne dispose de solides compétences. Lauréat du concours d'ingénieur

## Des nouveaux aussi aux centres de loisirs

Pour permettre la bonne mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la ville a engagé trois nouveaux animateurs pour les centres de loisirs : Prescillia Glenn, Laëtitia Lemarchand, Ahmed Oueslati et Davy D'Eredità. Ils viennent compléter l'effectif d'encadrement des centres de loisirs.

territorial, anciennement consultant spécialisé dans la gestion électronique de documents et dans la modélisation de processus métier, il travaillait jusqu'à présent à Genève, avec notamment un passage de deux ans au Cern. Le processus de dématérialisation des services en cours à la mairie a motivé sa candidature.

## 5-Bérangère Puech, agent service social

Accueillir le public du service social et travailler en réseau avec les partenaires associatifs et institutionnels, telles sont les principales missions de Bérangère Puech, nouvel agent du service social employé à mi-temps. Diplômée de l'Université d'Evry d'un DESS de développement social urbain, elle est spécialisée dans l'accompagnement des familles et des personnes. Après plusieurs années passées au sein de l'Union départementale des associations familiales des Yvelines au service des majeurs protégés, Bérangère Puech fut ensuite chargée de mission relogement au sein de l'association Solidarités nouvelles pour le logement Essonne. Après quatre années passées en Irlande, impliquée dans la vie associative locale, elle vient de rejoindre le Pays de Gex.

# Pendant les travaux, le conservatoire reste ouvert

L'extension du conservatoire se poursuit au rythme annoncé.  
Zoom sur un établissement en plein renouveau.



**Le conservatoire en chiffres** \_1 200 m<sup>2</sup> de surface totale supplémentaire\_8 salles de musique (percussions, harmonie, six salles de cours)\_2 studios de danse contre un seul aujourd'hui\_**Locaux** : vestiaires, sanitaires, rangement, chaufferie, zone de détente\_**Coût des travaux** : 3 M€

## Du projet à la concrétisation

Depuis la reprise des cours, il n'est pas facile pour les élèves, leurs professeurs et le personnel administratif de se faufiler le long des accès sécurisés du chantier pour atteindre leurs salles de travail respectives. Heureusement, ces désagréments ne sont que temporaires... Au printemps prochain, à l'issue des travaux d'extension lancés l'an dernier, la surface de l'établissement aura presque triplé, palliant l'étroitesse et la vétusté du bâtiment actuel. Tous les enseignements de musique et de danse pourront alors être regroupés en un lieu unique. Et pour cause, le conservatoire - avec son extension - sera doté de 1 600 m<sup>2</sup> de locaux bâtis sur 5 630 m<sup>2</sup> de terrain communal, laissant une large place aux espaces verts et 25 places de stationnement pour les véhicules.

Cette extension du bâtiment fait partie intégrante du projet d'établissement, adopté en 2010 par le conseil municipal, qui a permis de maintenir le classement en « conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal ». Classement renouvelé en 2010 pour sept ans par le ministère de la culture.

La partie n'était pas gagnée d'avance puisque l'État avait demandé, à la suite de plusieurs visites d'inspection, que soient engagées d'importantes réformes pédagogiques et de fonctionnement. Le conservatoire s'était alors fixé cinq objectifs à atteindre pour les années à venir : renouveler les approches pédagogiques, agrandir les locaux, s'ouvrir à de nouveaux partenariats, moderniser les moyens de

communication et développer une logique d'intercommunalité.

Riche de ses trente années d'existence, l'établissement est en passe, trois ans plus tard, d'atteindre la majorité de ces objectifs. Tous les cursus pédagogiques ont été revus avec des moyens humains augmentés et de nouvelles classes ouvertes. Les moyens de communication ont été modernisés avec notamment la création d'un livret de l'élève et la mise en place d'un site intranet pour les familles et les professeurs.

### *Le conservatoire est en passe d'atteindre ses objectifs*

Dans le domaine des nouveaux partenariats, le conservatoire a aussi été prolifique. Partenariat avec l'école Florian, tout d'abord, pour la mise en place de la classe à horaires aménagés (CHAM). Cet enseignement permet à une vingtaine de jeunes enfants, depuis le CP, de découvrir la musique et un instrument en particulier, dans des conditions privilégiées puisque les instruments leur sont prêtés. Cette année, les élèves de la classe CHAM entrent en CM1 tout en poursuivant leur apprentissage.

Le conservatoire participe aussi au chœur des écoles, aujourd'hui intégré au temps péri-éducatif, qui fait chanter les enfants des écoles publiques de Ferney-Voltaire. Sans oublier la création récente, en lien avec la Compagnie théâtrale For, d'un cursus d'art dramatique ouvert aux 14-19 ans. Des réformes et des activités nombreuses et variées qui consolident un établissement devenu un acteur essentiel de la vie culturelle dans le Pays de Gex.



### « La nouvelle dynamique du conservatoire »

À la faveur de ces importants travaux, l'organisation générale du conservatoire devrait être considérablement améliorée. L'établissement disposera d'une capacité d'accueil plus importante, regroupée sur un seul site, alors qu'aujourd'hui élèves et enseignants naviguent entre salle du Levant, préau des jardins, théâtre Micromégas et les locaux du conservatoire. Les cours seront ainsi mieux répartis dans la semaine, notamment les cours de danse et de piano. Autre avantage important : toutes les salles seront insonorisées. Ces changements garantiront de bien meilleures conditions de travail et insufflent déjà une dynamique nouvelle pour tout le personnel. Ils participent aussi à la notoriété de l'établissement.

*Patrice Tavernier, directeur du conservatoire*

**Impatients, les professeurs et le personnel administratif du conservatoire ont investi le nouveau bâtiment le temps d'une photo de groupe.**

## La musique et la danse en plus grand...

Six professeurs coordinateurs, répartis par département, assurent des missions administratives au sein de l'établissement. Leur rôle est de faire le lien entre les professeurs et la direction du conservatoire. Ils assurent aussi l'organisation des examens de fin d'année et des répétitions qui les précèdent. Galerie de portraits.



**Guy Berthet-Tissot**  
Formation musicale

Diplômé des conservatoires de Besançon et Versailles, Guy Berthet-Tissot arrive dans la région pour étudier au conservatoire de Genève puis intègre l'Ensemble vocal de Lausanne. Il enseigne au conservatoire de Ferney-Voltaire depuis 21 ans où il coordonne le département de formation musicale, culture musicale et chœurs. Impliqué dans l'élaboration du projet d'établissement en tant que représentant des professeurs, il voit aujourd'hui se construire un établissement moderne, qui pourrait devenir naturellement un pôle artistique d'enseignement et de diffusion pour le Pays de Gex tout en s'ouvrant sur la Suisse voisine à travers des projets transfrontaliers.



**Claude Régimbald**  
Instruments à vent

Originaire du Québec, il est diplômé du conservatoire de Montréal. Il arrive à Genève en 1989 pour travailler avec Maxence Larrieu et enseigne au conservatoire de Ferney depuis 1992. Il est aux manettes de la coordination du département instruments à vent, et assure l'organisation de la classe à horaires aménagés de musique (CHAM). Il veille à ce que chaque enfant ait un instrument en bon état et à sa taille et fait le lien avec les enseignants de l'école Florian. « *Un merveilleux projet* », dit-il de la CHAM car « *elle donne accès à l'éducation musicale à des enfants qui ne seraient probablement jamais venus au conservatoire* ».



**Johnny Zefferini**  
Instruments à cordes

Après ses études au conservatoire de Besançon, poursuivies à la Haute école de musique de Genève et 13 ans d'enseignement au conservatoire d'Annecy, le parcours de violoniste interprète de Johnny Zefferini passe par des orchestres de chambre à Genève et Neuchâtel. Aujourd'hui professeur coordinateur du département cordes qui regroupe violon, alto et violoncelle, il voit, avec l'accès à de nouveaux locaux, la fin d'un casse-tête permanent pour caser les 550 élèves dans trop peu de salles. Les cours de groupes, les cours publics, les stages et autres auditions pourront se dérouler dans de très bonnes conditions, et accueillir plus de public : le conservatoire devient grand ouvert !



**Christian Blaise**  
Danse

Formé à l'Opéra de Marseille, Christian Blaise commence sa carrière de danseur professionnel avec les Ballets classiques de Paris puis participe à la décentralisation culturelle avec le Théâtre du silence à La Rochelle, les Ballets de Nancy, puis danse 15 ans au sein de compagnies en Allemagne, avant de se consacrer à l'enseignement. À Ferney-Voltaire, il coordonne les activités danse et assure le secrétariat, permettant ainsi aux professeurs de se concentrer pleinement sur la pédagogie et l'accueil des élèves. « *Avec deux véritables studios de danse, des sols et un espace adaptés, la motivation des élèves et des professeurs sera plus forte. Nous pourrions être à la hauteur de nos exigences aux niveaux technique et artistique* », se réjouit-il.



**Jean-Marc Binet**  
Musique d'ensemble

Il est issu d'une famille de musiciens sur 3 générations. Jean-Marc Binet baigne dans ce milieu depuis toujours. Dès son plus jeune âge, il a l'opportunité de vivre la musique à Rome, à Genève et à Mannheim en Allemagne. Puis, c'est accompagné de son violoncelle qu'il joue dans plusieurs orchestres. En 1987, il se consacre plus largement à l'enseignement, motivé par l'importance du « passage de témoin ». Comme coordinateur des ensembles d'instruments, il a permis à la classe de quatuor à cordes et aux formations d'orchestre de se développer au sein du conservatoire. « *Aujourd'hui, c'est au niveau mondial que se multiplient les initiatives tendant à rendre la musique accessible à tous. L'agrandissement du conservatoire de Ferney-Voltaire, à l'étroit depuis 15 ans, permettra d'entrer dans ce courant, à n'en pas douter* »,



**Blandine Eynaud**  
Claviers

Après avoir obtenu ses diplômes du conservatoire de Lyon, de l'École normale Alfred Cortot de Paris et du conservatoire supérieur de Genève, Blandine Eynaud a toujours mené de front enseignement et concerts. Elle enseigne au conservatoire de Ferney-Voltaire depuis 1989. Dans l'enseignement aussi bien que dans sa carrière d'interprète, elle s'attache à sortir le piano de son rôle le plus connu d'instrument soliste. Elle insuffle dans ses cours un esprit de travail de groupe, privilégiant le partage et les échanges entre élèves. Le nouveau conservatoire ouvre des perspectives en ce sens : improvisation, davantage de pratiques collectives, une des salles pourrait accueillir deux pianos et des moyens audiovisuels utiles pour aborder l'apprentissage de la posture et de la gestuelle.

### POURQUOI DES TARIFS HORS COMMUNE ?

La ville de Ferney-Voltaire finance seule le fonctionnement du conservatoire pour un coût annuel de 400 000 €, soit 800 € par élève, après encaissement des cotisations. Les contributions des familles ne couvrent qu'environ la moitié du coût réel. C'est pour cette raison que les tarifs appliqués aux élèves des communes voisines sont plus élevés. Une contribution de la part de ces communes permettrait de ne plus différencier le lieu d'habitation.

### Infos pratiques

Conservatoire à rayonnement communal  
11 chemin des Jargilières, 01210 Ferney-Voltaire  
Secrétariat : 00 33 (0)450 40 66 16,  
conservatoire@ferney-voltaire.fr  
[www.ferney-voltaire.fr](http://www.ferney-voltaire.fr), rubrique culture, conservatoire.

## À quel âge entre-t-on au conservatoire ?



cordes, bois, cuivres, piano, orgue ou encore les percussions sont enseignés en cours individuels. La pratique collective fait partie intégrante de l'enseignement dès la fin du premier cycle. Les élèves sont évalués en formation de musique de chambre ou d'orchestre ou au sein de l'atelier vocal.

En danse, le conservatoire propose 26 heures d'enseignement, dispensées par deux professeurs dans deux disciplines, danse classique et danse

Les plus jeunes élèves passent la porte du conservatoire dès 4 ans pour y découvrir la musique ou la danse. À raison de trois quarts d'heure par semaine les cours d'éveil musical sont destinés aux plus jeunes et s'appuient principalement sur le jeu. À partir de 6 ans, l'enfant peut débiter la musique dans les classes découvertes, qui associent la pratique d'un instrument et l'apprentissage de la lecture de la musique.

Les cursus de musique se poursuivent par les formations musicale et instrumentale, en trois cycles de 3 à 5 ans selon le niveau. Chacun est validé par un certificat. Instruments à

jazz. La spécialisation dans l'une ou l'autre de ces disciplines se fait à partir de 8 ans. Cependant les élèves peuvent aussi poursuivre dans les deux disciplines à la fois.

Des cours de musique et de danse sont ouverts également aux adultes, même débutants. L'enseignement est alors dispensé dans l'esprit d'une activité de loisir, sans évaluation, et bénéficie d'une offre aussi diversifiée que pour les plus jeunes. Plusieurs cours collectifs de danse classique, danse jazz, gym'danse et percu'danse, font le plein chaque année. La pratique collective musicale se fait au sein de la Société de musique de Ferney-Voltaire.



## MUSIQUE AUX CHŒURS

L'Atelier vocal rassemble des personnes de tous horizons, élèves ou anciens élèves du conservatoire, parents, professeurs, dilettantes ou chevronnés, adultes et adolescents à partir de 12 ans. Certains le rejoignent pour compléter une formation musicale, pour d'autres, c'est un moyen de goûter simplement aux plaisirs de la musique. Si la pratique est plus aisée en sachant lire la musique, ceci n'est pas un prérequis. Les séances de travail débutent par une vingtaine de minutes d'exercices qui réveillent le corps et échauffent la voix. De Mozart aux fables de La Fontaine mises en musique, le répertoire est varié, choisi par le chef de chœur Guy Berthet-Tissot, pour correspondre à la diversité des choristes. L'Atelier vocal donne plusieurs représentations publiques dans l'année. Les plus jeunes, entre 8 et 12 ans peuvent rejoindre le petit chœur avec comme seule condition celle d'avoir envie de chanter.

**Répétitions le jeudi, petit chœur, 17h-18h30, atelier vocal 18h30-20h30.**



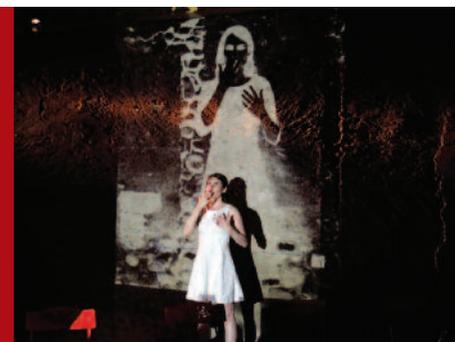
## HORS LES MURS

Le conservatoire se déplace aussi hors les murs. Par exemple, dans les écoles de Ferney-Voltaire, de Cessy et d'Ornex grâce aux interventions de deux musiciens intervenant en milieu scolaire - Clément et Julia. Ils sont chargés, en lien avec les équipes pédagogiques, de développer chez l'enfant la créativité sonore et musicale et la culture musicale.

Une fois passé le temps des apprentissages, que ce soit la musique ou la danse, élèves et professeurs créent aussi de multiples occasions de partager l'art qu'ils pratiquent. Les familles sont conviées régulièrement aux auditions des élèves. Ces courtes prestations permettent d'apprécier les progrès des élèves mais aussi, pour le grand public, d'apprécier la diversité des activités du conservatoire. Danse, concert de guitares sur le thème des musiques de film ou concert des professeurs, plusieurs représentations ont été proposées au cours de l'année passée, faisant chaque fois salle comble. Les différents ensembles musicaux, l'Orchestre symphonique des jeunes, l'Orchestre à cordes juniors, le petit chœur et l'atelier vocal se produisent chaque année à diverses occasions festives...

## UNE PREMIÈRE CLASSE D'ART DRAMATIQUE

La classe accueille les élèves de 14 à 19 ans qui souhaitent suivre un enseignement initial à l'art et à la pratique du théâtre. Les cours collectifs se déroulent au Châtelard, sous la responsabilité de Simone Audemars, directrice artistique de la compagnie FOR. Deux cycles d'enseignement sont soumis à des évaluations et entrent dans le projet pédagogique du conservatoire, qui délivre les diplômes conformément au schéma national d'orientation de l'enseignement du théâtre. Ce cursus permet de poursuivre des études théâtrales en Région Rhône-Alpes ou en Suisse romande. **Informations : début des cours le 9 octobre 2013, tous les mercredis 15h-18h. Compagnie FOR, 00 33 (0)4 50 28 26 40, contact@fortheatre.fr, www.theatrelechatelard.fr**



## ■ expression politique

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

### Liste Ferney-Voltaire pour tous

#### Le papillon, La rose et le crapaud

Comme dans les fables, certains voulaient faire de l'or sur les derniers terrains ferneyiens, mais les résultats des études d'impact de la zone d'aménagement concertée (ZAC) montrent qu'ils sont tombés sur du cuivre... Plutôt sur le cuivré des marais, petit papillon très rare et protégé, bref un projet qui prend du plomb dans l'aile, drôle d'effet papillon !

La rose, fleur symbolique si chère à notre maire, semble être au naturel, bien présente à Ferney-Voltaire, en particulier dans les bois et les prés alentours, grâce à un rosier rare et protégé, Rosa Gallica ou Rosier de France.

On attribua longtemps à la rose des actions quasi-miraculeuses, ses petites épines devraient toucher les écolos-bétonneurs de la ZAC. Parmi les 270 espèces recensées sur la ZAC, le rosier de France présente un enjeu de conservation majeur. Comme dans la chanson de Jacques Dutronc « de grâce, Monsieur le promoteur ne touche pas mes fleurs ».

Les immeubles prévus devront peut-être laisser un peu de place à Rosa Gallica !

Parmi toutes les petites et grosses bestioles qui fréquentent les bas de Ferney, apparaît Le crapaud calamite, Bufo Calamita, une espèce protégée par l'arrêté du 22 juillet 1993. Lorsque le crapaud calamite se sent menacé, il gonfle son corps et lève l'arrière-train et produit une odeur caractéristique espérant faire fuir ses prédateurs ! De toute façon, cette affaire ne sent pas déjà très bon !

#### Infos sur le PSD (terrains du bas de Ferney et zone de la Poterie)

**Au total, il sera réalisé sur la ZAC 330 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher répartis comme suit :**

- 122 000 m<sup>2</sup> d'activités,
- 201 500 m<sup>2</sup> d'habitat soit 2'550 logements,
- 6 800 m<sup>2</sup> d'équipements.

Moralité : Pour Genève, grands immeubles, tu construiras, petits habitants, tu chasseras !

*Daniel Raphoz, Christophe Paillard, Valérie Mouny, Pierre-Marie Philipps*

### Liste Ferney, une ambition partagée

Aucune contribution de cette liste n'a été reçue dans le temps imparti.

*Raymond Michaut et Ghislaine Yoffou-Orieux*

### Liste J'aime Ferney

#### Triste tropisme d'une majorité municipale à la dérive

Encore quelques mois et la mandature municipale (2008-2014) s'achèvera. Force est de constater qu'aucune des promesses de campagne de la majorité municipale n'a été tenue.

Le nouveau PLU (Plan local d'urbanisme), par exemple, la belle ouvrage voulue et portée par le maire François Meylan a été rétorqué par le Tribunal administratif, après que les Ferneyiens eussent manifesté leur hostilité.

L'aménagement de l'allée et du parc de la Tire, face au château de Voltaire, autre grand dossier du maire, est toujours en friche, plus de cinq ans après avoir ordonné le sacrifice de tous les arbres plus que centenaires, puis l'abattage, plus récemment, de tous les autres arbres, côté route de Prévessin.

Le quartier du Levant qui devait être entièrement rénové est toujours en attente de rénovation et de réaménagement.

Mieux encore, le maire François Meylan et sa majorité municipale ont su se mettre à dos la totalité des habitants du quartier des Tattes qui se sont

mobilisés contre des projets farfelus dans une pétition commune.

Plus grave encore, le maire François Meylan n'est même pas venu défendre son budget lors du conseil municipal du 5 février 2013 qu'il a pourtant convoqué, laissant à ses adjoints le soin d'expliquer avec arrogance et hypocrisie que le budget est excédentaire de 1 000 € omettant de dire qu'en décembre 2012, le maire a emprunté 2 500 000 €, à 4,9 % pour que le budget ne soit pas déficitaire, alourdissant, ainsi, gravement l'endettement de la commune par tête d'habitant.

Ce qui m'autorise à dire tout cela, c'est que je suis le seul élu, oui le seul élu, à avoir participé à tous les conseils municipaux, et d'avoir compris de l'intérieur le fonctionnement d'une majorité municipale à la dérive. Oui, les Ferneyiens doivent savoir que le maire François Meylan et sa majorité municipale n'ont aucune ambition pour Ferney-Voltaire.

Ils ont démontré pendant près de 6 ans avec une morgue déplacée qu'ils n'ont aucune volonté d'améliorer la vie quotidienne des Ferneyiens et l'image de Ferney-Voltaire. Triste tropisme.

*Christian Landreau*

## Ordures ménagères : pourquoi une première facture fictive ?



En octobre 2013, les habitants recevront une facture fictive simulant leur part de redevance due pour l'enlèvement des ordures ménagères. Cette facture est bien fictive, elle servira aux services de la Communauté de communes du Pays de Gex à poursuivre la période de rodage du nouveau dispositif de redevance incitative. Sur le détail de la facture, figurent une part fixe et une part variable. La part fixe comprend l'abonnement au service d'enlèvement des ordures, identique pour tous les redevables, et un montant indexé sur le volume des bacs mis à disposition. La part variable est calculée en fonction du nombre de levées. Plus l'utilisateur trie ses déchets (recyclage, compostage, déchèterie), plus cette part variable sera faible. Pour rappel, depuis le 1<sup>er</sup> mars, les ramassages des bacs d'ordures ménagères sont enregistrés et les règles de collecte et de présentation des bacs ont donc été modifiées. Tous les usagers ont été équipés de nouveaux bacs conformes, marqués d'un code barre pour les maisons individuelles et les petites copropriétés ou semi-enterrés pour les plus grands ensembles. La mise en œuvre de la redevance incitative entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Informations : 00 800 75 27 84 20, numéro vert



## À combien roulez-vous en ville ?

Pour le savoir, la ville vient d'acquérir un radar mobile qui enregistre le nombre de véhicules et leur vitesse tout en informant chaque conducteur de sa propre vitesse. Depuis son acquisition, ce dispositif a été installé successivement route de Meyrin, rue de Versoix, rue de Meyrin et Grand'rue. Il change d'implantation tous les dix jours. Quels en sont les premiers enseignements ?

L'affichage de la vitesse semble avoir un effet pédagogique puisqu'à l'approche du radar la plupart des conducteurs ralentissent. À titre d'exemple, rue de Versoix, ils étaient, en août dernier, 90 % à respecter le 50 km/h (98 % sous les 60 km/h). Et après le radar, encore 83 %. Le respect du 30 km/h en centre-ville semble, malheureusement, plus difficile à tenir puisque, rue de l'église, seulement 30 % des conducteurs respectaient cette vitesse. Ils étaient néanmoins 86 % à demeurer sous les 40 km/h. À tous les contrevenants, la police municipale rappelle que derrière le radar mobile, les contrôles de vitesse aux jumelles ne sont jamais loin.

## La parole aux citoyens

« Depuis le début des travaux du conservatoire, les parents d'élèves n'ayant plus accès au parking, notre copropriété et ses alentours sont envahis, aux heures de cours, par leurs véhicules. Non seulement ces derniers se garent à des endroits totalement inappropriés et dangereux dans le carrefour devant le conservatoire et notre copropriété, faisant fi des règles de circulation élémentaires mais ils n'hésitent pas non plus à se garer sur les places de parking externes privées (...) »

Les copropriétaires riverains  
Ferney-Voltaire, le 11 juin 2013.

Pour améliorer l'accès au conservatoire le temps des travaux, les services techniques ont fait procéder au déplacement du périmètre du chantier. Cela a permis de créer des places de stationnement provisoires afin de faciliter la dépose minute des élèves du conservatoire. Un sens unique de circulation en forme de boucle a également été mis en place. Cela permet aux véhicules de circuler sans avoir à se croiser. Les travaux d'interface entre le bâtiment actuel et l'extension seront effectués en priorité durant les congés scolaires pour minorer les désagréments. La ville recommande la plus grande vigilance aux abords du conservatoire lors de la dépose des enfants. Elle appelle aussi les riverains, les parents d'élèves et les professeurs à faire preuve de civisme quant au stationnement le long du chemin du Pré Similien, en les remerciant pour leur patience. Pour rappel, le chemin du Pré Similien est en zone bleue. Les travaux devraient être terminés au printemps 2014.

François Tarpin, maire-adjoint aux espaces publics et à la sécurité



## Pourquoi la tribune de l'église est-elle interdite au public ?

Chef-d'œuvre de l'architecture religieuse néoclassique consacré en 1826, l'église paroissiale Notre-Dame et Saint-André de Ferney-Voltaire dessinée par l'architecte Jean-Marie Pollet est un édifice communal classé au titre des monuments historiques. Conformément à la loi de 1905, la municipalité veille à sa maintenance, en lien étroit avec l'architecte en chef chargé de sa protection. Afin de se conformer à la législation en vigueur concernant l'accessibilité et la sécurité des établissements recevant du public (E.R.P.), une étude a récemment été diligentée au sujet de la tribune construite dans la nef de l'église à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci a fait apparaître de réelles faiblesses dans la structure porteuse, contraignant ainsi la municipalité à en interdire provisoirement l'accès. Jugés prioritaires, des travaux de mise aux normes seront inscrits au budget 2014, afin de permettre le remplacement de la structure porteuse et de créer un second escalier d'accès identique à l'existant.

## Ce véhicule est-il un taxi réglementé ?

Le voyageur pressé d'attraper un taxi à la descente de son avion peut être tenté d'utiliser un autre service que celui des taxis ferneysiens, à savoir celui des « Véhicules de tourisme avec chauffeur » (VTC). Attention, un VTC ne peut effectuer de course que sur réservation. Les chauffeurs n'ont ainsi pas le droit de démarcher le client à la sortie de l'aéroport ou d'un hôtel, ni de répondre à une demande impromptue. À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013, en cas de contrôle, la réservation préalable doit pouvoir être prouvée par le chauffeur, au moyen d'un support papier ou électronique. En plus, le chauffeur doit notamment pouvoir justifier d'une immatriculation délivrée par l'organisme officiel, Atout France. Enfin, les VTC n'ont pas le droit d'utiliser de compteur horokilométrique ni de dispositif extérieur lumineux. La loi impose aussi un standing haut de gamme du véhicule. Pour rappel, sur le secteur français de l'aéroport international de Genève, seuls les taxis ferneysiens ont le droit de stationner sur les emplacements balisés, sans réservation.

## Le Droit du Seigneur selon Voltaire

Le Théâtre Le Châtelard revisite cette comédie en ouverture d'une nouvelle saison. Rencontre avec sa directrice artistique.

Comment votre choix s'est-il porté sur cette pièce de Voltaire ?

**Simone Audemars :** Mon désir était de proposer une pièce légère et drôle qui aborde néanmoins un sujet de fond. Ce texte articule des questions de pouvoir, d'argent et de sexualité de manière assez subtile. Voltaire construit son intrigue autour d'une coutume intitulée le droit du seigneur, droit interprété par le public de l'époque comme un droit de cuissage. Alors qu'aucun écrit n'atteste de son existence sur un plan juridique, Voltaire s'amuse à construire son intrigue autour de ce droit et il en redéfinit l'usage. Si ce thème a été souvent abordé au XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire est le seul auteur à en avoir fait le moteur de son récit.

Que fait Voltaire de ce droit du seigneur ?

Voltaire joue sur l'attente du spectateur qui se demande quand et comment ce droit va s'exercer. Cette fiction lui permet de proposer des situations pour le moins sulfureuses : pouvoirs abusifs, rapt de séduction, viol, inceste et triple mariage imposé *in extremis* pour étouffer le scandale... Il met aussi en scène des personnages remplis de contradictions. Mais de manière assez étonnante, il ne remet pas en cause la toute-puissance du seigneur. Nous aurions pu imaginer que Voltaire dénoncerait ce pouvoir. Au contraire, il le renforce. L'écriture dramatique de Voltaire est différente de ses écrits philosophiques ou satiriques. Elle n'a pas la même virulence. Voltaire préfère se concentrer sur l'intrigue et jouer avec des mots à double sens pour mieux contourner la censure.



Pourquoi faire précéder la pièce d'un texte de Diderot ?

*Madame de la Pommeraye* est un récit extrait de *Jacques le Fataliste* de Diderot dans lequel une femme manipule son entourage pour se venger de son amant. Ce texte a en commun avec la pièce de Voltaire de montrer la position ambiguë de la femme du XVIII<sup>e</sup>. À cette époque, si les femmes ne cherchent pas encore à s'émanciper, elles cherchent à faire entendre les rigueurs de leur condition.

Ces deux récits qui se complètent, viennent en ouverture d'une nouvelle saison au Théâtre Le Châtelard dédiée à la problématique de l'émancipation sexuelle et intellectuelle des femmes des XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La question des femmes sera ainsi au cœur de nos propositions théâtrales jusqu'en décembre.

**THÉÂTRE LE CHÂTELARD, 23-29 RUE DE MEYRIN**

Du 24 septembre au 6 octobre 2013, 20h, dimanche 17h, (relâche le lundi). Durée 1h45.

Spectacle dès 15 ans proposé dans le cadre de la Saison Voltaire 2013. Tarifs 15 €, abonnement saison 12 €, réduit 7 €. Billets en vente à l'office de tourisme : 00 33 (0)4 50 28 09 16.

## Une ode à la liberté



La Comédie de Ferney accueille *La Religieuse* de Diderot mise en scène par Nicolas Vaude

En 1758, les salons se saisissent du cas d'une jeune religieuse de Longchamp, Marguerite Delamarre, enfant naturel que sa mère, par un chantage affectif, a contraint de prononcer ses vœux. D'un simple fait divers, Diderot tire un texte anticlérical sans précédent en même temps qu'une de ses plus grandes réussites littéraires. Devenue Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot affronte la compassion mystique, le harcèlement sadique et l'entreprise de séduction de ses supérieures successives sans jamais se départir de sa foi profonde. Diderot prête sa voix et ses idées sur le couvent à Suzanne, qui, contrairement à l'auteur, est une croyante convaincue. Enfermement, culpabilité, homosexualité, suicide..., aucun des aspects de ce texte n'échappe à la remarquable adaptation théâtrale de Christelle Reboul et Marie-Laurence Tartas. Sobre et sensible, la mise en scène de Nicolas Vaude (Molière 1998) vient étayer une distribution au diapason, servie à la viole de gambe par Christine Plubeau. *La Religieuse* - accueillie à la Comédie de Ferney dans le cadre de la saison Voltaire 2013 - reste l'une des plus formidables odes à la liberté jamais écrites.

**COMÉDIE DE FERNEY, 33 GRAND'RUE**

Les 22 et 23 novembre 2013, 20h30.

Spectacle à partir de 16 ans - Durée 1h15

Billets en vente à l'office de tourisme :

00 33 (0)4 50 28 09 16. Tarif 15 €, abonnement 12 €, réduit 7 €



## SAMSON, SUR UN LIVRET DE VOLTAIRE

En 1778, en pleine apothéose à Paris, Voltaire assiste à la reprise par le compositeur Jean Lefroid de Méreaux de son premier livret d'opéra, *Samson*, écrit pour Rameau et frappé par la censure quelques quarante-cinq années plus tôt. D'une beauté toute classique, la partition de Méreaux tout comme son sujet, d'inspiration biblique, suscitent un enthousiasme immédiat. Récemment édités par le Centre de musique baroque de Versailles, la partition et le livret seront interprétés par L'Orchestre Le Siècle des Lumières, l'ensemble baroque du Léman et l'ensemble vocal Heinrich Schütz, sous la direction de Gonzalo Martinez, dans le cadre de la saison Voltaire. Avis aux mélomanes.

**ÉGLISE PAROISSIALE, 1 RUE DE GEX - Vendredi 6 décembre, 20h30**

Billets en vente à l'office de tourisme : 00 33 (0)4 50 28 09 16

Tarif nef 20 €, abonnement 15 €, collatéraux 12 €, abonnement 10 €, réduit 7 €



## Le jour où...

### « Je suis devenu un monument historique »

Il y a le château de Voltaire et il y a mon magasin... Je plaisante, bien sûr, même si mes clients me disent souvent que je suis la commerçante la plus ancienne de Ferney-Voltaire. La vérité est que j'ai côtoyé plusieurs générations de Ferneyens. Pour mon plus grand plaisir, beaucoup me disent aujourd'hui : « *Ma maman venait ici pour m'habiller. Maintenant, je viens pour mes enfants...* »

Il y a 36 ans, mon mari et moi achetions, sur plan, un local de 50 m<sup>2</sup> dans le centre d'Aumard. À l'époque, il n'y avait que des vaches dans le pré. J'étais alors professeur de français à l'ONU et je n'avais absolument pas envie d'ouvrir une boutique... Mon mari, si. À dire vrai, je me suis très vite prise au jeu. Et cela fait donc 36 ans que je me lève motivée. Par le contact humain, d'abord. Le défi économique, ensuite. La passion des belles choses, surtout.

Au départ, de belles chaussures italiennes. Aujourd'hui de beaux vêtements pour les enfants. Et depuis le début, de belles vitrines. Chaque fois que j'achète un produit, je le visualise d'abord agencé dans la vitrine. J'ai aussi la passion de la décoration. Des vitrines pour les filles et pour les garçons, mises en scène par thème et par couleur. Je les change si possible tous les 15 jours. Cela fait, semble-t-il, le bonheur des passants. Beaucoup entrent dans le magasin pour me féliciter. C'est peut-être ça le secret de ma longévité...

#### Yvonne Pergher Dall'Orso

Centre d'Aumard

00 33 (0)4 50 40 69 15



### Toujours bien dans son assiette

À la tête d'une équipe de 12 personnes, Michaël Bessaire est le responsable de la cuisine du restaurant de la cité scolaire internationale.

Il est 9h30, le chef est zen et souriant. Les cuisines sont calmes. Pourtant, dans moins de deux heures plus d'un millier de bouches à nourrir déferleront des couloirs du lycée.

Pour expliquer ce contrôle total aux manettes du piano de cuisson de l'établissement international, Michaël Bessaire invoque, en toute modestie, le travail et le soutien d'une équipe dynamique sans faille. Aux fourneaux dès 6h, il dit apprécier autant le contact avec les élèves lorsque, sur le coup de midi, il est au service.

Aujourd'hui, ce sera cuisses de poulet, rôti de porc ou poisson vapeur, accompagnés de semoule et de ratatouille.

Les élèves auront aussi, comme chaque jour, un choix d'entrées variées présentées dans le « salad bar », des laitages et des fruits.

Le chef a choisi la simplicité pour élaborer chaque jour ses menus, avec des produits locaux de saison. S'il met un point d'honneur à ne servir des frites que rarement, « sa cuisine de grand-mère » garantit des ventres bien remplis. La cuisson basse température de la viande, préservant texture et saveurs, est privilégiée. Le bio est proposé régulièrement, avec chaque semaine deux produits et une fois par mois, un repas entièrement bio. Sur le plan nutritionnel, si les repas sont par principe équilibrés et variés, le chef a choisi de s'adjoindre les conseils d'une diététicienne qui

valide ses menus.

Cette approche mériterait largement une étoile gastronomique ! Mais tous les parcours de cuisiniers ne sont pas ceux d'un Paul Bocuse, pour de bonnes raisons. Michaël Bessaire a, lui, débuté son apprentissage à 14 ans en charcuterie avant de se lancer dans une activité de traiteur, d'abord en maison de retraite puis à son compte. Il arrive de Noirétable (42) à Ferney-Voltaire lorsqu'il décide de répartir plus équitablement son temps entre le travail et sa petite famille.

Aujourd'hui, après une troisième rentrée scolaire, Christian Bessaire a gagné la reconnaissance de 1 500 palais satisfaits et une présence des élèves qui augmente. Pour couronner le tout, la cité internationale a été récompensée, en janvier, par une deuxième place au grand prix de la restauration des lycées rhônalpins.

Et pour l'avenir, le chef ne s'endormira pas sur ses lauriers. Dans l'établissement déjà classé écoresponsable, il souhaite développer les projets de tri et de lutte contre le gaspillage. À cela s'ajoute, l'arrivée prochaine du nouveau site du lycée à Saint-Genis-Pouilly. Ses cuisines seront également tenues par Christian Bessaire. Les lycéens du Pays de Gex sont décidément traités aux petits oignons !

## Jean-Paul Brech

Proviseur du lycée international de Ferney-Voltaire



Dans la nouvelle salle des professeurs du lycée international.

### Comment fonctionne le lycée international de Ferney-Voltaire ?

Nous avons la particularité d'être à la fois un lycée international et un lycée de secteur. C'est-à-dire que nous accueillons tous les lycéens du Pays de Gex. Ils sont inscrits soit dans une section classique soit dans une section internationale. Tous suivent le programme de l'Éducation nationale mais les élèves internationaux le font, en partie, dans la langue étrangère de leur section. Le plus souvent, il s'agit de leur langue maternelle. Ils bénéficient ainsi des enseignements dispensés par des professeurs « natifs » issus du pays de la langue concernée et des professeurs français. Nous portons une attention particulière à mélanger au sein des classes les élèves internationaux et les élèves des sections classiques. Cette mixité est très enrichissante. Dans notre établissement, l'intérêt pour les langues est d'ailleurs assez fabuleux. Dès le collège, l'offre en langues étrangères est ici plus importante qu'ailleurs avec de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, du russe, de l'arabe et du chinois.

### Quelles sont les nouveautés pour cette rentrée 2013 ?

Côté enseignement, nous inaugurons un nouvel enseignement d'exploration en classe de seconde : les sciences de l'ingénieur,

enseignement qui pourra sans doute être poursuivi l'an prochain, si le rectorat valide notre demande, en 1<sup>re</sup>S – sciences de l'ingénieur. Nous avons également ouvert une nouvelle section européenne, la section italienne. Côté établissement, nous inaugurons une nouvelle et spacieuse salle des professeurs. La sécurité incendie des bâtiments a entièrement été revue et une nouvelle signalétique mise en place. Nous anticipons enfin l'augmentation de nos effectifs qui a un rythme annuel de 50 à 100 nouveaux élèves. Ainsi, sont programmées l'installation de nouveaux préfabriqués afin d'augmenter le nombre de salles de classe et la création d'une extension du restaurant scolaire. Nous remercions la région Rhône-Alpes pour le soutien financier qu'elle apporte à l'ensemble de nos projets.

### Vous repousserez donc les murs du lycée jusqu'en 2016, date à laquelle un nouveau site sera ouvert à Saint-Genis-Pouilly...

Effectivement. À partir de 2016, le site de Saint-Genis-Pouilly pourra accueillir jusqu'à 800 élèves. Les activités d'enseignement seront réparties de manière équilibrée entre les deux sites : filières générales, technologiques et filières professionnelles. Tous les enseignements ne pourront pas être dédoublés,

comme le latin ou le grec, mais il n'est pas question de créer une concurrence entre les deux sites. L'objectif est de rapprocher les lycéens de leurs lieux d'habitation en proposant un niveau d'enseignement identique. Ainsi les élèves du nord du Pays de Gex seront scolarisés à Ferney-Voltaire et le sud, à Saint-Genis-Pouilly. Les deux sites auront le même chef d'établissement. Nous ne désespérons pas de trouver un jour un nom à notre lycée, qui sera commun aux deux sites. En attendant, il serait souhaitable de nommer les deux sites de façon non hiérarchisée « lycée international – site de Ferney-Voltaire » et « lycée international – site de Saint-Genis-Pouilly »

### Ce nouveau site permettra-t-il de réduire la pression sur les besoins en équipements sportifs ?

Dans un premier temps, sans doute mais pour combien de temps ? Aujourd'hui, les installations sportives sont déjà en nombre insuffisant. Nous sommes très à l'étroit. Pour faire passer certaines épreuves sportives du bac, nous devons utiliser des infrastructures situées dans d'autres villes. En hiver, nous sommes aussi obligés d'utiliser plus longtemps les installations extérieures. Ce problème n'est pas propre à la seule cité scolaire internationale. Les associations sportives locales rencontrent les mêmes difficultés. Nous avons proposé aux trois communes du SIVOM de construire un nouveau gymnase qui pourrait même se situer sur le site du lycée. La région est d'ailleurs prête à participer à son financement en lien avec les trois communes du SIVOM. Cette nouvelle infrastructure pourrait être mutualisée. Cela semble un bon compromis. Nous attendons une réponse officielle.

### Le développement durable est un thème qui fait son apparition au lycée.

#### Qu'en est-il exactement ?

Le lycée a été retenu par la région dans le dispositif « lycée éco responsable » et s'implique dans différents thèmes tels que la gestion des déchets et la solidarité internationale. Nous tentons, par exemple, de réduire les déchets du restaurant scolaire en déterminant au plus près le nombre de repas nécessaires. La bonne gestion de l'eau est aussi une préoccupation. Dans le domaine des photocopies, nous nous sommes fixé un objectif de réduction de 20 % sur les 2 millions de photocopies réalisées chaque année. Nous invitons enfin nos élèves à mener, eux aussi, une réflexion sur le développement durable à l'échelle du lycée ou de la vie locale. Nous avons ainsi proposé aux différentes classes de créer des éco-délégués pour qu'ils proposent des actions concrètes à mener au lycée.